

AA126

BASES

1 jour 7 heures

535 €

Déjeuners offerts
Exonérés de TVA

Fonds de garantie des assurances obligatoires de dommages

Fonctionnement et mise en oeuvre du fonds de garantie

COMPÉTENCES VISÉES

- Identifier le rôle, les conditions et les modes d'intervention des Fonds de Garantie.

PROGRAMME

A. VÉRIFIER LES CONDITIONS D'INTERVENTION DU FONDS DE GARANTIE DES ASSURANCES OBLIGATOIRES DE DOMMAGES (FGAO)

1. Champ d'intervention
2. Fonds de garantie et loi Badinter
3. Organisation et fonctionnement
4. Conditions de mise en jeu et rôle subsidiaire

B. METTRE EN OEUVRE LA PROCÉDURE D'INDEMNISATION DU FGAO

1. Modalités de saisine
2. Actions de remboursement

C. CONVENTIONS FGAO / ASSUREURS

1. Convention générale de règlement des litiges
2. Convention de règlement des sinistres matériels

PUBLIC

- Chargés d'indemnisation automobiles matériels

PRÉ-REQUIS

Formations IFPASS suivies ou connaissances équivalentes AA017 - AA125

POINTS FORTS

Le formateur présente le champ d'intervention du Fonds de garantie, la procédure d'indemnisation dans le cadre de la convention de règlement des sinistres matériels.

La jurisprudence sur la subsidiarité est analysée.

Des exercices de situation d'accident.

FORMATEUR(S)

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance automobile, formateur expert de l'ifpass.

SESSION(S) 2022

Dates disponibles sur le site www.ifpass.fr

Session(s) continue(s)

MÉTIERS VISÉS

05E - Gestion polyvalente des contrats et des sinistres hors plateforme, 05F - Gestion et indemnisation des sinistres standard et conventionnels

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

VALIDATION DES ACQUIS

- Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM...
- Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage
- Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation